

Rapport public Parcoursup session 2025

CFRP de Gugnecourt - BTS - Services - Economie sociale familiale - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CFRP de Gugnecourt - BTS - Services - Economie sociale familiale - en apprentissage (14279)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFRP de Gugnecourt - BTS - Services - Economie sociale familiale - en apprentissage (14279)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	36	0

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	NOTES	Capacité de Progression	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Transversalité et valorisation des pratiques professionnelles	Capacité d'analyse	Essentiel
Savoir-être	MOTIVATION	Appréciations des bulletins	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	PROJET MOTIVE	Degré de connaissance du secteur et des activités afférentes aux domaines	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	ENGAGEMENT CITOYEN	Implications dans les activités extrascolaires	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)

- Management (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)

Série ST2S

- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Eléments de progression négatifs tels qu'appréciations ne témoignant pas de la motivation

Fiche Avenir négative

Avis motivé décalé et non adéquation avec la formation

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les Voeux sont examinés à partir de :

la lettre de motivation argumentée et étayée, le projet professionnel exprimé
des domaines de compétences, des notes et appréciations pouvant être en lien avec le voeu,
de la Fiche Avenir et des appréciations des professeurs et du directeur d'établissement
et enfin du CV et son degré de précisions sur des éléments pouvant être en lien avec le voeu et le projet

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Vos Vœux sont examinés à partir :

de votre lettre de motivation argumentée et étayée, de votre projet professionnel exprimé ou au moins du secteur professionnel visé et de vos aspirations personnelles et professionnelles pour ce choix ,
des domaines de compétences et des notes pouvant être en lien avec votre vœu et donc de vos capacités dans ces domaines,
de votre CV et son degré de précisions sur des éléments pouvant être en lien avec votre vœu et votre projet.

Soyez attentifs à ces points lors de vos vœux

Signature :

MICHEL LAMBERT,

Chef d'établissement de l'établissement CFRP de
Gugnecourt